

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à la résolution 2011-08-376 adoptée lors de la séance du 16 août 2011, le lot 187-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Cécile, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le parc industriel et portuaire Perron, d'une superficie de 3 394,2 mètres carrés, a été vendu à l'entreprise F.M. Transport de maisons enr., pour la somme de 25 558 \$, taxes en sus.

Pour faire suite à la résolution 2011-11-529 adoptée lors de la séance du 15 novembre 2011, l'immeuble situé au 758, avenue de Grande-Île, sis sur le lot 3 595 642 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, a été vendu à une compagnie à être constituée, dont les administrateurs sont M^{me} Chantal Lalonde, M. Gabriel Sauvageau et M. Steve Poulin, pour la somme de 75 000 \$.

Pour faire suite à la résolution 2011-11-560 adoptée lors de la séance du 15 novembre 2011, le lot 4 965 077 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le secteur de la rue Hébert, d'une superficie approximative de 6632 pieds carrés, a été vendu à M. Demetre Lambrou, pour la somme de 26 528 \$, taxes en sus.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 23 mars 2012.

Alain Gagnon, MAP,OMA
Greffier